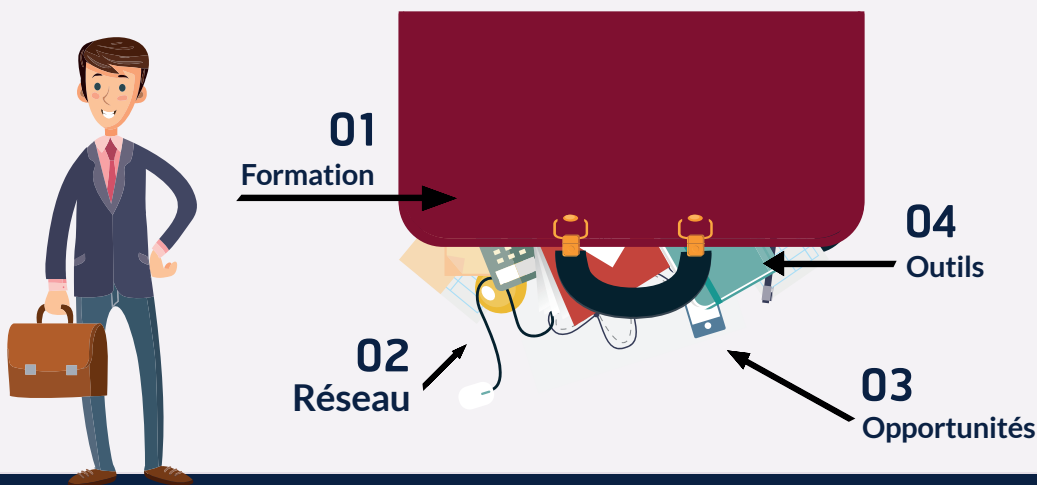


Rejoignez le 1^{ER} Réseau
des avocats mandataires
en transactions immobilières
de france 🏠

NOUVEAUX METIERS DE L'AVOCAT :

exercez comme mandataire en transactions immobilières



AMTI

ASSOCIATION DES AVOCATS MANDATAIRES EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES



Un nouveau métier
stratégique pour les
avocats.

Pas de concurrence et
des perspectives de
développement
importantes.

Un plan de carrière
aux multiples
facettes.

AVOCAT ET MANDATAIRE : DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ DANS LA TRANSACTION IMMOBILIERE

**En tant qu'Avocat mandataire en
transactions immobilières vous êtes :**

- L'interlocuteur naturel et de confiance des particuliers et entreprises dans tous les actes de la vie civile
- Particulièrement désigné pour mener toute opération liée à l'immobilier
- La garantie de transactions immobilières juridiquement sécurisées



DÉCOUVREZ L'AAMTI

• Pourquoi adhérer à l'AAMTI ?

La nouvelle offre d'adhésion à notre association vous offre des services et outils toujours plus complets et avantageux pour démarrer et gérer au quotidien votre activité d'avocat mandataire en transactions immobilières.

Cette offre se compose de quatre packs adhésion, élaborés pour être évolutifs et correspondre à vos besoins et au rythme de votre activité.

Ces packs ont été conçus et développés dans le respect et en cohérence avec notre déontologie, grâce à la volonté et au travail collectif de nos adhérents.

Formation, information, Réseau et outils innovants, l'AAMTI propose un panel de compétences complet pour appréhender cette activité avec tous les atouts en main et à portée de clic.

Pour tous les avocats français la demande d'adhésion se fait en ligne sur la nouvelle plateforme digitale de l'association : www.avocat-immo.fr

• Le Réseau AAMTI et Avocat-IMMO en France et à l'étranger

L'association s'est structurée autour de nombreuses sections locales en région et commissions thématiques dédiées ouvertes à tous.

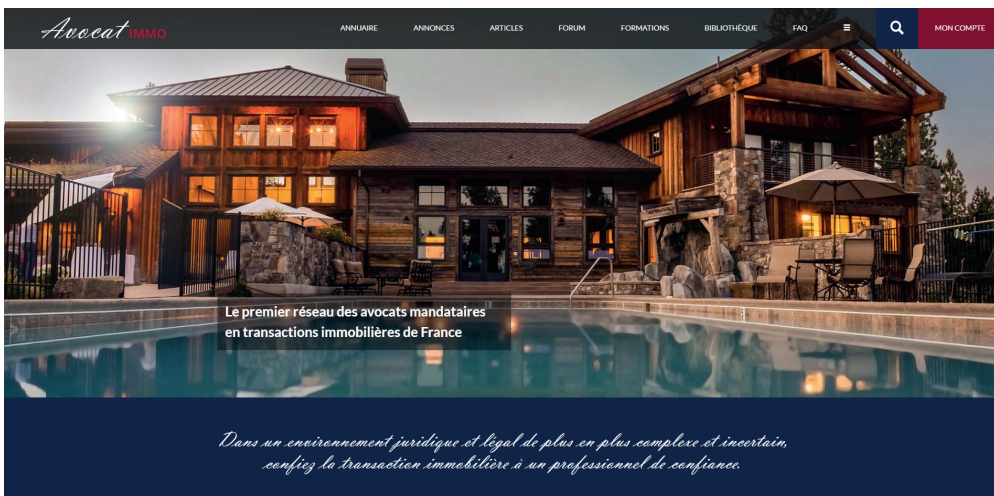
Ainsi en région, vous pouvez compter à la fois sur l'équipe du siège mais aussi sur vos confrères adhérents locaux afin de vous accompagner et développer votre activité.

Les Commissions thématiques ont vocation à développer la visibilité des confrères adhérents en valorisant leurs expertises auprès du Réseau ainsi que du grand public. Leur objectif est aussi de dynamiser les synergies existantes, d'enrichir les compétences et in fine, de

développer vos affaires.

Les dernières créées sont les Commissions Immobilier d'Entreprise, Fiscalité, Ventes Forcées ainsi que la Commission Droit de la famille lesquelles vous êtes vivement invités à rejoindre pour participer aux travaux engagés ainsi qu'aux formations dédiées proposées.

Enfin, des antennes locales à l'étranger sont en cours de structuration à Madrid, Tel Aviv et Miami. Elles permettent des échanges facilités et multiplient grâce au Réseau sur place les opportunités d'affaires.



En adhérant à l'AAMTI vous accédez à votre tableau de bord vous permettant de gérer sereinement depuis une interface unique l'ensemble des étapes de gestion de vos transactions immobilières.

A partir de **12 € / mois**

**PACK
AMBRE**

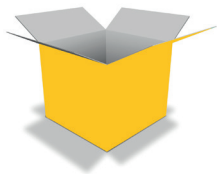


Tableau de bord



Le mandat



L'analyse du bien



La commercialisation du bien



La relation client



La visite des biens



Les actes liés aux biens



PREMIER RÉSEAU DE FRANCE DES AVOCATS DANS LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE
EFFICACITE / CONFIANCE / PERFORMANCE



- **Plus de 650 Avocats** répartis en France et à l'étranger
- Tous acteurs de la transaction immobilière et **relais d'opportunités**
- La force d'un Réseau d'Avocats pour **optimiser la réussite des projets immobiliers de vos clients**
- **L'efficacité** au service de la confiance

**ADAPTEZ VOTRE MÉTIER AUX DÉFIS QUI LUI
FONT FACE :**

DEVENEZ MEMBRE DE
LA SEULE ASSOCIATION D'AVOCATS
MANDATAIRES EN TRANSACTIONS
IMMOBILIERES DE FRANCE



VOUS ACCOMPAGNER A CHAQUE ETAPE DE LA TRANSACTION IMMOBILIERE

Retrouvez sur la plateforme digitale *Avocat* **IMMO** tous les services et outils indispensables à votre activité.

VOTRE ESPACE ADHERENT ET VOTRE TABLEAU DE BORD

A portée de clic pour vous accompagner à chaque étape de la gestion de vos transactions immobilières.

Tableau de bord

- Le mandat
- L'analyse du bien
- La commercialisation du bien
- La relation client
- La visite des biens
- Les actes liés aux biens



BIBLIOTHEQUE DE MANDATS

Accès aux différents modèles de mandats existants, en un clic, vous accédez à la bibliothèque de modèles en accès illimité au choix. Consultables en ligne et en téléchargement.

L'ANALYSE DU BIEN

Accès aux outils de localisation du bien, d'informations cadastrales, de contraintes d'urbanisme, d'historique et de valeur du bien (données foncières et immobilières en Île de France et en région).





COMMERCIALISATION DU BIEN /1

Trouvez rapidement et simplement un diagnostiqueur immobilier à proximité.

COMMERCIALISATION DU BIEN /2

Faites appel à un photographe immobilier professionnel.

Partout en France en 24 heures.



COMMERCIALISATION DU BIEN /3

Créez et commander le panneau A vendre /
A louer du Réseau AAMTI / Avocat-immo.

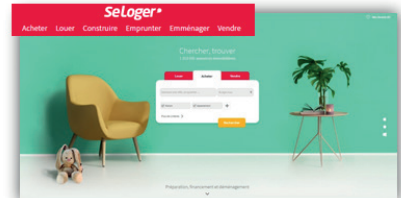
COMMERCIALISATION DU BIEN /4

Diffusez vos annonces immobilières dans
votre cabinet grâce à votre vitrine digitale.

Téléchargez votre panneau digital.



Faites décoller la visibilité de vos annonces grâce à nos réseaux de diffusion partenaires, multiplateformes.

[illegible]

Disposez de nombreux outils de communication
à l'attention de votre clientèle.



Faites appel à nos partenaires de confiance
auprès de votre section locale de l'AAMTI.

L'Acte d'Avocat



LE RESEAU AAMTI / *Avocat* IMMO DANS LE MONDE

Bénéficiez d'un accès privilégié au Réseau national et international de partenaires professionnels acteurs de l'immobilier et d'avocats étrangers relais de vos transactions immobilières à l'international.



LE DISPOSITIF COACH ACTION

Témoignages des participants à la première session du Coach Action

Maître Florent BACLE, Avocat à Poitiers



« A l'issue de cette formation qui s'est déroulée pendant près de six mois, j'ai acquis de véritables réflexes pour m'engager sérieusement dans l'activité de mandataire en transactions immobilières, chose que je n'aurai très certainement jamais osé faire seul.

J'ai notamment pris conscience de l'importance de communiquer sur cette activité, non seulement auprès de mes clients mais également en interne, avec mes propres associés, lesquels m'ont permis d'initier mes premiers mandats.

Je ne peux, en conséquence, qu'inviter les membres de l'AAMTI à participer à la prochaine session de formation qui va être très prochainement organisée par l'association. »

Maître Véronique WEISBERG, Avocat au Barreau du Val de Marne

« Je remercie Maître MARTIN LAVIOLETTE et Maître VAUTHIER pour l'organisation de cette formation pratique qui m'a permis de prendre confiance pour le développement de cette nouvelle activité.

Leur soutien logistique m'a permis de signé mon premier mandat au cours du dispositif ! »



UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE VERS LA REUSSITE DE VOTRE PREMIER MANDAT !

Ce dispositif consiste à accompagner personnellement un groupe restreint d'avocats pour réaliser leur premier mandat. Il s'organise autour de 6 séances en tout, à raison d'une session environ toutes les 4 à 6 semaines en fonction de l'évolution du groupe. La durée de chaque session est d'environ 1h à 1h30.

Il est animé conjointement par :

- ❖ **Maître Michel VAUTHIER**, Avocat à la Cour, exerçant une activité dominante en immobilier, Président de l'AAMTI
- ❖ **Et Maître Christophe MARTIN LAVIOLETTE**, Avocat à Metz, Adhérent de l'AAMTI aguerris aux questions liées à la transaction immobilière par l'Avocat.



Pour mettre à profit tout le potentiel de ce nouveau module de formation, il s'agit d'un engagement de la part de chaque participant à s'investir dans les propositions qui lui seront faites. Préalablement à chaque visioconférence, un travail spécifique est demandé qu'il conviendra de réaliser pour la session de formation.

LA PROCHAINE SESSION DU DISPOSITIF COACH ACTION DÉBUTE DES SEPTEMBRE !

Le nombre de place pour chaque session annuelle du dispositif est limité.

Nous vous recommandons de vous inscrire dès maintenant sur la liste des intéressés pour être le premier informé de l'ouverture des inscriptions et recevoir la documentation complémentaire concernant les modalités d'inscription et de participation à cette deuxième session.

Vous serez informé par courriel et pourrez télécharger votre dossier de candidature en suivant les indications qui seront exclusivement adressées par courriel aux pré-inscrits.

Pour vous inscrire sur la liste des intéressés, veuillez nous adresser un courriel directement à l'adresse aamti@aamti.fr

Attention ! Veuillez bien à indiquer dans l'objet de votre courriel la référence suivante :

- Coach Action - profil intéressé

Vous préciserez dans le corps de votre mail vos nom, prénom, coordonnées téléphoniques et votre barreau.

Les demandes qui ne comporteraient pas ces informations ne seront pas prises en compte.

Chaque candidature fait l'objet d'une étude et d'une sélection effectuée par les tuteurs. A réception de leur dossier, il sera adressé à chaque candidat un formulaire à compléter. L'inscription définitive sera effective sous réserve de validation du profil des candidats, de leur engagement écrit et des places disponibles.

Pour mettre à profit tout le potentiel de ce nouveau module de formation, il s'agit d'un engagement de la part de chaque participant à s'investir dans les propositions qui lui seront faites.

Préalablement à chaque visioconférence, un travail spécifique est demandé qu'il conviendra de réaliser pour la session de formation.

PARTICIPER AU COACH-ACTION C'EST S'ENGAGER A :

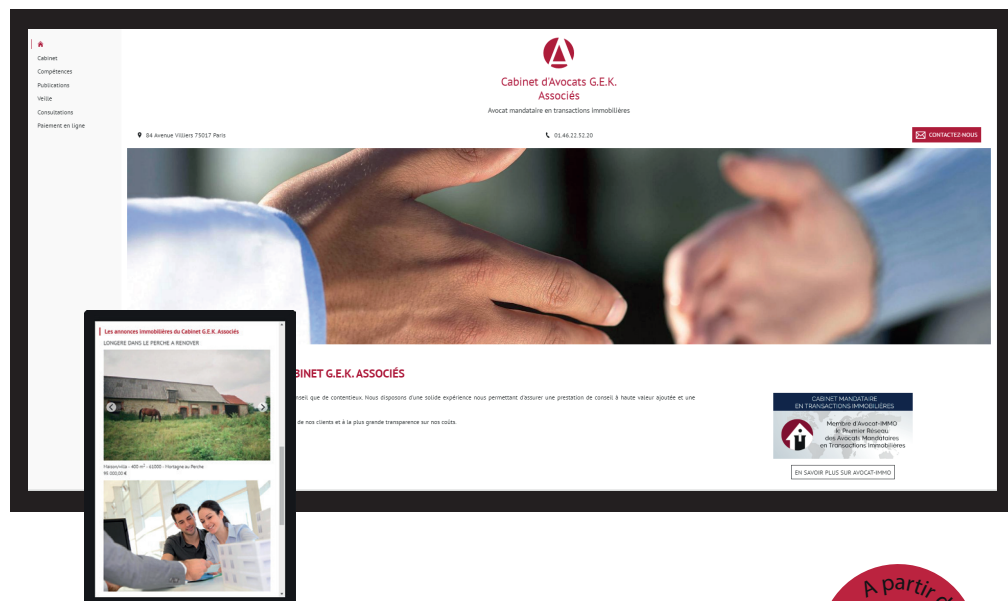
- Avoir suivi la formation initiale sur « la Déontologie et réglementation de l'activité d'avocat mandataire en transactions immobilières » et lu le guide du CNB
- Avoir informé le bâtonnier si cette obligation figure dans le règlement intérieur du barreau
- Réaliser des actions entre chaque séance et à les partager avec l'ensemble des membres du groupe par mail entre chaque séance
- Suivre toutes les séances de coach-action sauf cas de force majeure.

ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE VISIBLE A TOUT MOMENT CREEZ LE SITE INTERNET DE VOTRE CABINET ET DIFFUSEZ-Y VOS ANNONCES IMMOBILIERES

Testez. Personnailisez. Modulez.

Gratuitement pendant 30 jours.

www.avocat-immo.fr page **Créer mon site immobilier**



A partir de
26,10 €
HT / mois

AAVti
ASSOCIATION DES AVOCATS
MANDATAIRES EN TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

Avocat **IMMO**
www.avocat-immo.fr

 **Digital**Avocat

LA PLATEFORME DIGITALE
DEDIEE AUX AVOCATS MANDATAIRES EN
TRANSACTIONS IMMOBILIERES

NE CHERCHEZ PLUS LES SOLUTIONS, ELLES EXISTENT DÉSORMAIS

Avocat **IMMO** c'est toute l'**expertise** à profit dans un **cadre réglementaire** balisé et tous les **outils de la transaction immobilière indispensables** à votre activité rassemblés en une plateforme unique dédiée aux avocats.

**ET VOUS, QU'ATTENDEZ-VOUS POUR
REJOINDRE LE PREMIER RESEAU DES AVOCATS
MANDATAIRES EN TRANSACTIONS
IMMOBILIERES DE FRANCE ?**

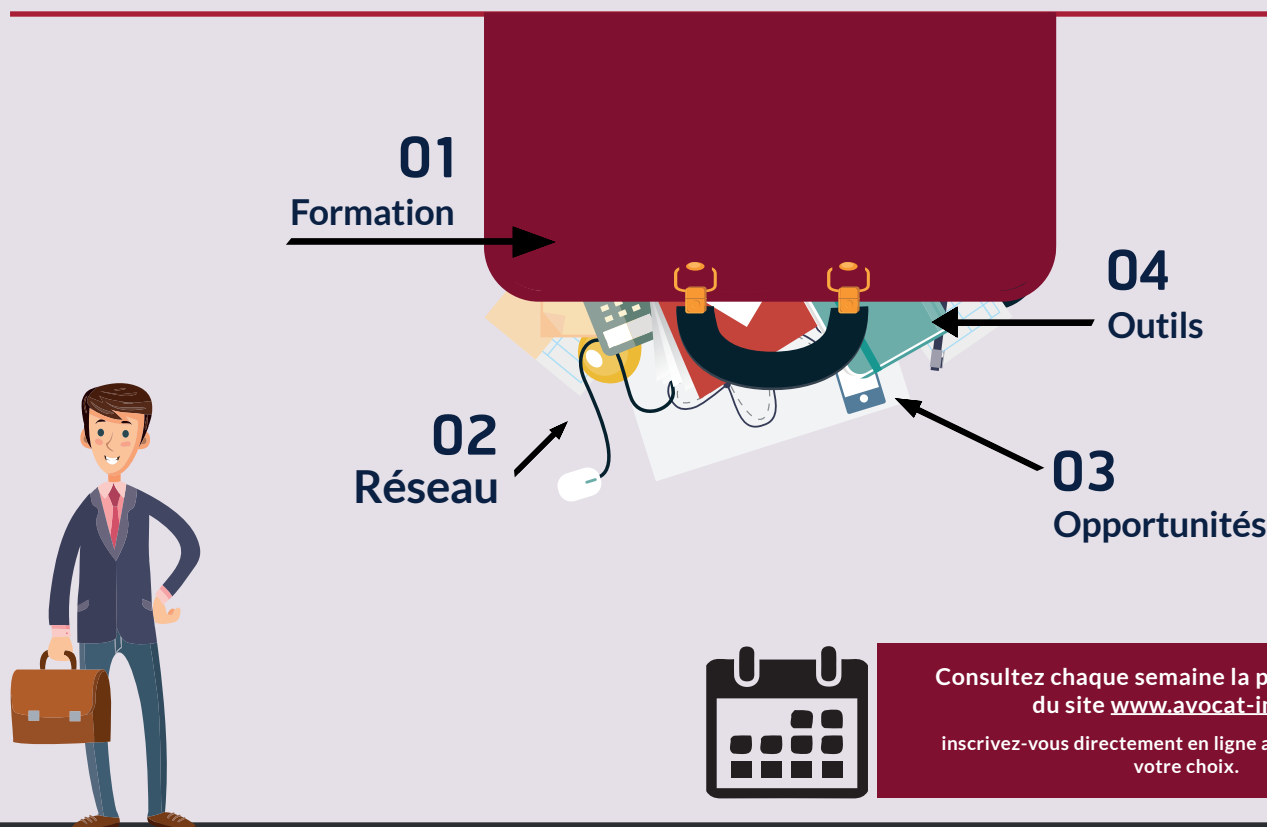


Assurez-vous d'une bonne rentrée !

AAMTI • FORMATION

Découvrez le catalogue enrichi
2023-2024

Mettez dans votre porte-documents
les outils de votre réussite.



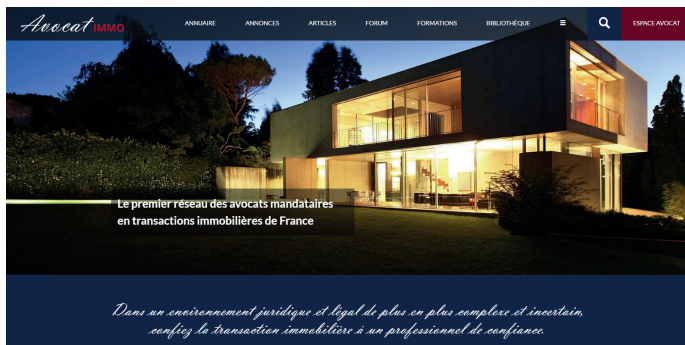
**INFORMATIONS & INSCRIPTION SUR
WWW.AVOCAT-IMMO.FR**

AAMTI - 01 46 22 52 20 - aamti@aamti.fr



REJOINDRE LE RESEAU - DEVENIR ADHERENT DE L'AAMTI

ÉTAPE 1 - CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME WWW.AVOCAT-IMMO.FR



ÉTAPE 2 - CRÉER UN COMPTE OU CONNECTEZ-VOUS DIRECTEMENT AVEC VOS IDENTIFIANTS HUB AVOCAT

CONNECTEZ-VOUS AVEC VOTRE COMPTE HUB AVOCAT



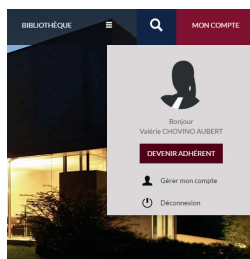
CONNEXION

Mot de passe oublié ? Cliquez-ici

Avocat, vous n'êtes pas encore membre du réseau ?
Rejoignez vos confrères,
activez votre compte gratuitement

ÉTAPE 3 - UNE FOIS CONNECTÉ, EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION DEPUIS LE BLOC **MON COMPTE** EN HAUT À DROITE DE VOTRE ÉCRAN ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS

1)



2)



ÉTAPE 4 - VALIDEZ VOTRE INSCRIPTION, IMPRIMEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS ET RETOURNEZ-LES NOUS PAR COURRIER A L'ADRESSE POSTALE PRÉCISÉE SUR VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION.

A réception du courrier, votre demande est traitée entre 48h et 72h.

Vous recevrez un mail de confirmation et pourrez bénéficier immédiatement des services de votre espace adhérent.

aamti@aamti.fr / 01 46 22 52 20

BIENVENUE À L'AAMTI

**LE PREMIER RESEAU DES AVOCATS MANDATAIRES
EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES DE FRANCE**

Association des Avocats Mandataires en Transactions Immobilière - AAMTI

84, Avenue de Villiers | Paris, France, 75017

Tel : (00) 33 146 225 220

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

09h00 - 18h00

aamti@aamti.fr | www.avocat-immo.fr

Vous souhaitez rejoindre le Réseau Avocat-immo :

Vous êtes :

- **Un avocat d'un barreau français :**

connectez-vous sur www.avocat-immo.fr et
effectuez votre demande en ligne (espace
avocat en haut à droite)

- **Un avocat de barreau étranger (*hors France
et collectivités territoriales*) :**

demandez votre bulletin d'adhésion par mail à
aamti@aamti.fr - référence mail : MEMBREOBS

- **Un professionnel non-avocat**

demandez votre bulletin d'adhésion par mail à
aamti@aamti.fr - référence mail : MEMBREOBS

***Retrouvez régulièrement toute l'actualité et les moments forts de l'AAMTI
sur sa page Facebook !***

facebook.com/aamti.reseau.avocats.transactions.immobilieres



AAMTI



Avocat **IMMO**
www.avocat-immo.fr